

# Valls va travailler avec les associations à améliorer le sort des demandeurs d'asile

écrit par Christine Tasin | 6 mai 2013



C'est une bonne nouvelle pour les demandeurs d'asile et une très mauvaise pour les contribuables ainsi que pour tous les Français d'origine qui attendent emploi, logement et prestations diverses.

Valls va appliquer à la France ce que l'ensemble des autres pays européens appliquent déjà, soit la réduction à 9 mois (au lieu de 16) la durée d'attente avant qu'un demandeur d'asile soit fixé sur son sort.

Bonne nouvelle ? Les demandeurs vont donc être moins longtemps logés aux frais de la princesse dans des hôtels avant d'être fixés sur leur sort ?

C'est ce que Valls voudrait nous faire croire.

Sauf que...

Pour étudier en 9 mois au lieu de 16 les 60000 demandes annuelles il va falloir, forcément... engager deux fois plus de fonctionnaires. Qu'on ne paiera pas avec de beaux discours.

Sauf que, demander à la France de faire comme les autres pays, alors qu'elle est la deuxième destination des demandeurs d'asile après l'Allemagne, c'est facile, pour les autres pays, et ça ne leur coûte rien.

Sauf que, prétendre que les demandeurs qui ne seront pas acceptés seront renvoyés manu militari dans leur pays comme le prétend Valls, c'est se moquer du monde, parce que espace Schengen, parce que non expulsion des parents d'enfants scolarisés, parce que complicité de maires et autres activistes d'associations qui n'ont d'autre but que d'empêcher la loi d'être appliquée, parce que [Pascal Cantin](#), parce que Cécile Duflot, parce que Valls en personne a réduit le nombre d'heures en garde à vue, ce qui oblige les policiers à remettre dans la nature ceux dont ils n'ont pu prouver qu'ils étaient clandestins...

Sauf que, enfin, la concertation annoncée par Valls avec les élus locaux et les associations ne peut qu'aboutir à voler le contribuable. Parce que je peux mettre ma main à couper que les associations qui vont être consultées sont toutes celles qui depuis des années défendent à cor et à cri les immigrés illégaux et les faux demandeurs d'asile à qui elles conseillent ce mensonge. Je mets ma main à couper que ne seront pas consultées des associations comme *Résistance républicaine* qui défendent le citoyen français et nos lois.

Alors, la messe est sans doute déjà dite.

**Christine Tassin**